



Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace du 20 juin 2024

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES (P010O002T02)

NON AFFECTE SUR UN TERRITOIRE

N° dossier	Tiers	Intitulé projet	Coût Projet	Base Eligible	Tx Aide	Mt Proposé	
00031967	ARSEA	subvention de cofinancement du CPCA ARSEA (Centre de Prise en Charges des Auteurs de violences conjugales)				7 500,00 €	
00031975	CENTRE D' INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES	Demande de subvention de fonctionnement 2024				37 347,00 €	
00031989	CENTRE INFOMATION DROITS DE LA FEMME	Accueil de jour départemental pour les femmes victimes de violences				29 000,00 €	
00032001	CENTRE INFOMATION DROITS DE LA FEMME	Intervenants Sociaux en Gendarmerie - ISG				71 724,00 €	
00031959	MOUVEMENT DU NID	Subvention de Fonctionnement				9 000,00 €	
00033589	SOLIDARITE FEMMES 67	Accueil de Jour départemental pour femmes victimes de violences et leurs enfants				2 000,00 €	
TRANCHE:P010O002T02 - NATURE:(2475) 65-65748-420 - Subventions - Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux au						Total Imputation	156 571,00 €
						Total territoire	156 571,00 €
TOTAL : VIOLENCES FAITES AUX FEMMES (P010O002T02)							156 571,00 €